

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2015

Convocation du 23 mars 2015 - Secrétaire de séance : Estelle PERRIER

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents :

Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL.

Excusé :

M. Gilles GROS qui donne pouvoir à M. Stéphane GROS. M. Gilles GROS arrive en réunion à 22 heures.

Le maire demande au Conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour le débat et les votes sur les comptes du CCAS ainsi que le débat sur le Traité Transatlantique, deux points reportés par le Conseil du 23 mars. Le maire demande également de traiter la question de l'indemnité de départ en retraite de la secrétaire de mairie. Le Conseil, par 7 voix POUR, accepte de porter ces points à l'ordre du jour.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2015 est approuvé par 7 voix POUR.

## ORDRE DU JOUR

### INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Le maire propose de faire bénéficier la secrétaire de mairie de l'indemnité légale de départ en retraite prévue pour les personnels titulaires et contractuels de la fonction territoriale. Le Conseil municipal instaure cette indemnité par 7 voix POUR.

### BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2015

Le maire livre les conclusions de la Commission des finances qui s'est tenue le vendredi 27 mars. Les éléments du budget de fonctionnement ont été validés ainsi que les principaux axes du programme d'investissement.

M. le Maire procède à la présentation détaillée du budget primitif 2015 qui marque un important effort d'investissement avec le recours à un emprunt de 100.000€ pour compléter l'autofinancement communal sur la réhabilitation du logement de la mairie des Coupes et l'élargissement du tronçon sud de la VC5. D'autres travaux de voirie sont à réaliser sur les chemins ruraux de la Dalue et de la Girade et seront possibles dès cette année.

- Fonctionnement : 303.906,00 €

- Investissement : 301.576,40 €

Le Conseil municipal approuve, par 7 voix POUR, le budget primitif 2014.

Le maire présente les offres de prêt proposées par les banques consultées. Par 7 voix POUR, le Conseil municipal retient l'offre de prêt de 100.000€ remboursable sur 10 ans du Crédit Mutuel. Le maire est chargé de la signature de ce contrat.

*M. Gilles Gros rejoint la réunion à 22 heures.*

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU CCAS:

Sont présents Mmes Gaudy Josiane, Gros Claudette, Estelle Perrier, Mrs Fellmann Bernard et Frédéric Pitel. Le maire, président du CCAS, quitte la salle et Mme Claudette GROS assure la présidence de la séance pour la présentation et le vote du compte administratif 2014. Elle donne lecture du compte administratif du CCAS.

Résultat de fonctionnement 2014 :

- Résultat de l'exercice : 980,85 €

- Résultat antérieur reporté : 2.082,93 €

- Excédent de fonctionnement cumulé 1.102.08: €

Le compte administratif 2014 est approuvé par 4 voix POUR.

### COMPTE DE GESTION CCAS 2014 :

M. le Maire rappelle que le compte de gestion est le reflet de la comptabilité tenue par le trésorier. Le compte de gestion 2014 est approuvé par 5 voix POUR.

## BUDGET CCAS 2015 :

Le maire présente le budget 2015. La commune a abondé les recettes de 500€ pour 2015. Le budget du CCAS s'établit donc comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 1.602,08 €

Recettes de fonctionnement : 1.602,08 €

Le budget 2015 du CCAS est approuvé par 5 voix POUR.

Une réunion prochaine du CCAS devra réfléchir sur les actions 2015. Les activités habituelles (Galette des Rois, colis des Aînés, cartes Jeunes) sont maintenues mais il faut trouver encore d'autres occasions de maintenir les liens entre générations sur la commune.

## CALENDRIER DES TRAVAUX 2015 :

Le maire signale que la notification du marché a été envoyée à l'entreprise Bonnefoy chargée des travaux sur la VC5. Il faut attendre l'attribution définitive de la subvention demandée (7500€) au Conseil Général au titre des amendes de police pour démarrer les travaux. La subvention de 4484€ au titre de la CSCJ a été attribuée pour les travaux de réfection de la chaussée de la montée qui précède La Coironne. Les plans définitifs de la rénovation de l'appartement du bâtiment des Coupes et de la mise en accessibilité de la salle de mairie sont en préparation au SIDEDEC. Les appels d'offre pourraient être lancés dès fin avril et les travaux seraient ainsi menés jusqu'à l'automne.

En ce qui concerne les travaux sur les chemins ruraux de la Dalue et de la Girade, il s'agit de contacter les entreprises dès la fonte des neiges pour disposer de devis précis.

Par ailleurs, en accord avec la commune des Moussières, il est possible de déposer une demande de subvention d'Etat (DETR) qui peut s'appliquer cette année à la sauvegarde du patrimoine communal pour la réfection des façades de la tour du clocher de l'église. Cette subvention peut atteindre 40% du montant des travaux. Une réunion s'est tenue sur place avec le SIDEDEC le 27 mars pour préciser la démarche de demande de cette subvention dans le but de pouvoir déposer le dossier pour la session d'automne de la commission d'attribution. Si le projet est retenu et subventionné, les travaux pourraient se dérouler courant 2016.

## TAFTA :

Les questions posées par les négociations sur le Traité Transatlantique ont été abordées lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2014. Un certain nombre de collectivités, dont la Région Franche-Comté, les communes voisines des Bouchoux, des Moussières, le SIVOS Bellecombe-Les Molunes-Les Moussières ont déjà pris position contre le projet de traité transatlantique dont les négociations ont débuté en juin 2013 entre l'Union européenne et les Etats-Unis et qui vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux en démantelant les droits de douane et en s'attaquant aux normes et aux dispositifs de régulation. Frédéric Pitel donne lecture, en la commentant, de la motion qui sera transmise en Sous-préfecture et aux différents collectifs qui sensibilisent les citoyens aux dangers de ces négociations et de cet éventuel traité. Le maire rappelle que le même type d'action a entraîné, à sa mesure, l'annulation du permis des Moussières qui prévoyait l'exploration et l'exploitation à terme du gaz de schiste sur notre territoire. Le Conseil municipal, par 7 voix POUR, s'associe à la motion contre le Traité Transatlantique.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Compte rendu de réunion SICTOM

M. Frédéric Pitel rend compte de la dernière réunion du Conseil syndical du SICTOM. Les montants des redevances sont inchangées pour 2015. Beaucoup de questions restent à régler pour apprécier l'application de la redevance aux collectifs ou à certaines résidences secondaires qui hébergent fréquemment un grand nombre de personnes.

Par ailleurs, l'effort est toujours important sur le compostage. La collecte des déchets verts reste du ressort du SICTOM mais le compostage a été confié à une entreprise extérieure à Dortan.

La séance est levée à 23h15.

Le Maire,  
Bernard FELLMANN